



B.1749.1.1 le premier du mois de janvier de
 lan mil sept cent qarante noeuf
 est né , et le meme jour fût , par moi
 vicaire soubsiné, baptizé jacques
joseph lemoisne , fils legitime de
~~jacque~~ pierre francois et de marie
 marguëtrit Evrard le parrain a été
 jacque le moinsne pere grand dudit
 baptizé et la marrainne a été marie
 joseph evrard tante du côté maternelle
 audit baptizé , laquelle ausi , bien que
 le perre dudit baptizé ont avec moi sousigné
 les jour , mois , et an que dessus : mais le parrain
 a mis sa marque ordinaire : ayant decla
 ré ne scavoit ecrire , de ce interpellé
 marie joseph evrard pierre francois lemoisne
 marque + de
 jacque lemoisne L . c foubert